



# Actualités du RAPP

Réseau Africain des Personnels des Parlements



Vol. 4

No. 4

JUIN - OCTOBRE 2006



## Le Premier Mot

Le Réseau Africain des Personnels des Parlements à l'occasion de la 4<sup>ème</sup> Assemblée Générale qui vient de se tenir à Rabat, Maroc du 25 au 28 juillet 2006 a fait preuve de sa maturité depuis sa naissance à N'Djamena, Tchad en 2003.

Cette assurance s'est matérialisée non seulement par le nombre des participants (plus d'une centaine) mais aussi par la qualité des thèmes ayant fait l'objet d'exposés - échanges. Cependant, l'intérêt des institutions d'Etat du pays hôte (le Royaume) du Maroc très remarqué augure de lendemains prometteurs pour cet instrument de renforcement des capacités des personnels des parlements africains.

C'est ainsi que je rends un hommage mérité à Messieurs Mustapha OUKACHA et Abdelwahad RADI, Présidents des deux chambres de la réussite de cet évènement. Que nos collègues Abdelghani EL KASMI et Abdeljalil ZERHOUNI trouvent en ces mots le témoignage de nos sincères remerciements.

Les travaux de cette 4<sup>ème</sup> Assemblée Générale du RAPP ont permis à notre organisation de faire passer l'effectif des membres du Bureau de cinq à huit, ceci dans le souci d'une plus grande efficacité dans le travail. Les conclusions des assises de Ouagadougou, Burkina Faso 2005, ont consacré la restructuration et la redynamisation des commission d'études avec en prime l'appropriation par les membres du Réseau des bienfaits des technologies, de l'information et de la communication.

En notre qualité de Premier Secrétaire en charge de l'administration et des archives, donc la mémoire de notre Réseau, nous en appelons à tous pour une capitalisation positive des conclusions de nos assises de Rabat en intégrant les contributions porteuse d'espoir du Secrétariat Général de l'Association des Parlements Arabes.

Que la NCSL en soit remerciée pour son appui multiforme. Au Comité Exécutif qui se tiendra en février - mars 2007 à Abidjan, Côte d'Ivoire de procéder au recadrage nécessaire pour que la 5<sup>ème</sup> Assemblée Générale du Bujumbura, Burundi en août 2007 puisse relever les défis à nous imposés par la mondialisation surtout que le « XXI<sup>ème</sup> siècle est africain ». Comme l'écrit Frantz FANON : « Finie la parole, maintenant l'action », avec l'implication de tous pour que vivent la démocratie et la bonne gouvernance en Afrique.

Bienvenu EWOKO  
Premier Secrétaire du Bureau du RAPP  
Secrétaire Général du Sénat de la République du Congo

## LE BUREAU DU RAPP

### Président

M. Calvin RANDRIAMAHAFANJARY  
Secrétaire Général  
Assemblée Nationale de Madagascar

### Vice-Présidents Régionaux

M. Abdelghani EL KASMI  
Chef de Cabinet, Chambre des  
Conseillers du Maroc (Nord)  
M. Prosper VOKOUMA  
Secrétaire Général, Assemblée  
Nationale du Burkina Faso (Ouest)  
M. Jean Louis RAZAFITSALAMA  
Secrétaire Général, Sénat de  
Madagascar (Sud/Est)

### Secrétaire : Administration/Archives

M. Bienvenu EWOKO  
Secrétaire Général  
Sénat du Congo

### Secrétaire : Formation/Promotion

M. Jean Tamba KAGBADOUNO  
Directeur des Services Législatifs  
Assemblée Nationale de Guinée

### Trésorier

M. Brissi Lucas GUEHI  
Secrétaire Général  
Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire

### Conseiller Spécial

M. Jeremy MEADOWS, NCSL

## DANS CETTE EDITION

- Le Premier Mot 1
- Actualités du Réseau*
- Réflexions sur l'Assemblée Générale à Rabat 2
- Discours de M. Nelson Fox à l'Assemblée Générale 2
- Logo choisi à Rabat 4
- Actualités des institutions membres*
- Echange législatif et Voyage d'études au Niger et au Sénégal 5
- L'Administration Parlementaire Africaine : Réalité et Perspectives 5

Actualités du RAPP est une publication du Réseau pour transmettre les nouvelles de l'Association et des Institutions membres. La publication est mise en page par le Secrétariat Transitoire (NCSL) et distribuée avec l'appui du Département d'Etat américain.

# ACTUALITES DU RESEAU

## Réflexions sur l'Assemblée Générale à Rabat

Le Secrétariat Transitoire saisit cette occasion pour exprimer son opinion que l'Assemblée Générale qui a eu lieu à Rabat, Maroc du 25 au 28 juillet a été un véritable succès. Nous avons trouvé que la conférence a offert beaucoup d'opportunités pour le développement professionnel, le partage d'informations et le « networking » entre les différents homologues venant de partout en Afrique. Après avoir analysé les fiches d'évaluations fournies au Secrétariat, il semble que les participants eux-mêmes éprouvent le même sentiment, ayant trouvé l'Assemblée fructueuse et utile pour leur travail.

D'abord, c'est l'occasion de remercier le Parlement marocain pour avoir gracieusement abrité la conférence. L'accueil des participants était chaleureux et les manifestations culturelles ont créé une ambiance mémorable.

En général, il paraît que les conférenciers ont beaucoup apprécié les ateliers simultanés et les déjeuners plénières, les jugeant applicables et bénéfiques à leur connaissance et à leurs compétences. Les participants ont surtout apprécié l'atelier simultané « Gestion de la dette publique » et le déjeuner plénier intitulé « Eaux et famine » qui ont offert aux participants bien des formations concernant la situation de l'eau potable en Afrique et comment les gouvernements peuvent gérer le problème pesant de la dette publique.

Des décisions importantes ont été prises à Rabat dans le cadre non seulement du fonctionnement du Réseau mais également dans sa structure. Il a été décidé, par souci d'équité, de la création de quatre postes de vice-président régional. Ainsi chaque région de l'Afrique aura un représentant dans le Bureau du RAPP au poste de vice président. Vous pouvez trouver les noms de ces représentants sur la première page de cette édition des Actualités.

Cette Assemblée a également permis la tenue de la première réunion de la Commission des Nouvelles Technologies. En effet, c'est au regard de l'importance grandissante de la technologie au parlement et dans l'intérêt de garder les membres du RAPP au courant des technologies à leur disposition que cette Commission a été formée.

Dans le même cadre, il a été décidé que la Commission de Communication et Développement sera chargée de la collecte des informations au compte du RAPP. En tout cas, cette édition sera la dernière d'être publiée par le Secrétariat Transitoire. Ce qui marque un autre pas très important vers l'autonomie complète du Réseau.

A la page 3 de cette édition, vous trouverez la photo du logo du RAPP choisi par l'Assemblée, ainsi qu'une

explication de son sens. Ce logo a été choisi parmi de nombreux concourants soumis par les sections du Réseau.

Pour terminer, les chiffres ci-dessous représentent les appréciations globales (sur cinq possible) calculées à partir des fiches d'évaluations. Nous notons avec plaisir que tous

Les Ateliers simultanés		Les Séances plénières	
Rédaction des propositions de loi	4.29	UNDP- Enjeux du développement	4.30
Aider aux élus à représenter la diversité	4.09	UIPA- Règlements des conflits	4.16
Stagiaires au Parlement	4.27	Eaux et Famine	4.55
Gestion de la dette publique	4.62	<b>Les Tables rondes des homologues</b>	4.18
<i>(sur 5 possible)</i>			

les chiffres pour cette année ont sensiblement monté par rapport à ceux de l'année précédente – vraisemblablement dû au fait que les intervenants ont été de très haute qualité – faisant remonter la barre pour de futures rencontres. Enfin, plus d'informations sur l'Assemblée Générale et la création de quatre postes de vice-président pour chaque région du RAPP seront disponible dans les semaines qui suivent sur notre Site web.

*Mlle Alison WITTCOFF  
Assistante du RAPP, NCSL*

## Discours de clôture de M. Nelson Fox de l'Etat de l'Ohio à l'Assemblée Générale

Quel honneur de prendre part à l'Assemblée Générale du RAPP. Mes remerciements à nos collègues marocains pour leur hospitalité.

Chers amis, nous sommes à la fin de nos travaux ici à Rabat. Permettez-moi de faire quelques observations en ce qui concerne les activités de cette semaine. En donnant ces remarques, je réfléchis sur un thème évoqué par ma collègue Hannah Shostack du New Jersey lors de l'Assemblée Générale constitutive à N'Djamena en 2003. Elle a noté que les ressources techniques et financières à la disposition du personnel législatif sont insuffisantes par rapport à celles de l'exécutif. Cette situation est similaire à celle qui existe aux Etats-Unis mais à un moindre degré. Les organisations comme le RAPP nous permet les opportunités de réseautage et de bien rendre compte de ce manque de ressources que nous avons en commun. Maintenant, mesdames et messieurs, nous devons nous

**(continué à la page suivante)**

Trouvez toutes les « *Actualités du RAPP* » [en couleur](#)  
sur le site web du Réseau : [www.ncsl.org/public/internat/rapp.htm](http://www.ncsl.org/public/internat/rapp.htm)

## ACTUALITES DU RESEAU

préparer pour la prochaine étape.

Je voudrais, pour un instant, insister sur le rôle critique que RAPP doit jouer dans la formation du staff. Dans cette salle aujourd'hui, observez la diversité des participants : jeune et comment dirais-je, moins jeune ; femmes et hommes ; et tous les cadres parlementaires. Chers amis, nous avons parmi nous beaucoup d'expérience. Il faut le partager ; sinon, cela serait une lourde perte.

Je vous donne un exemple concret. Pendant les prochaines années un défi auquel nous serons confronté aux Etats-Unis et sans doute au sein des parlements Africains, c'est la retraite des anciens fonctionnaires législatifs. Ils vont prendre avec eux leur savoir faire. Bien évidemment, mesdames et messieurs, le RAPP et la NCSL doivent réagir à cette menace. Dans l'avenir, donc, j'espère que RAPP puisse

cibler la formation de staff comme une mission critique. Pendant cette semaine, j'ai assisté aux ateliers sur la gestion de la dette publique et la représentation de la diversité. Ce qui était frappant, à part la qualité des présentations, c'était la participation de staff dans les discussions, peu importe leur niveau d'expertise. Cet aspect du RAPP, c'est-à-dire la formation active du staff, deviendra de plus en plus important dans l'avenir.

Vous voyez, donc, mesdames et messieurs, que nous sommes tous dans la même barque. Félicitations et à la prochaine réunion à Bujumbura. Vive le RAPP.

M. Nelson FOX  
Analyste fiscal supérieur  
Législature de l'Etat du Ohio

### Préparez-vous les réunions de l'année prochaine !

#### Réunion du Comité Exécutif du RAPP

22 au 24 février 2007, Abidjan, Côte d'Ivoire



#### Réunion annuelle de la NCSL

5 au 9 août 2007, Boston, Massachusetts



#### 5<sup>ème</sup> Assemblée Générale du RAPP

16 au 19 août 2007, Bujumbura, Burundi



# Le Listserv du RAPP prend son élan...!

*Êtes-vous branché ?*

La discussion est désormais ouverte sur le forum du **Listserv du RAPP**, êtes-vous au courant ?

Pour savoir comment vous inscrire, consultez le Site web au [www.ncsl.org/public/internat/Listserv.htm](http://www.ncsl.org/public/internat/Listserv.htm)

ou écrivez le Secrétariat au [rapp@ncsl.org](mailto:rapp@ncsl.org). Vous aurez l'occasion de consulter tous vos collègues à travers le Réseau et vous serez au courant de toutes nos activités !

## Logo du Réseau, choisi à Rabat

Après avoir fait l'appel aux sections locales de participer dans le concours de créer un logo pour RAPP, nous avons maintenant un logo pour identifier notre organisation. D'abord les contributions des sections locales ont été présentées à l'Assemblée Générale, ensuite la commission chargée du dossier les a étudié et a soumis son opinion au Comité Exécutif, et un vote des participants a achevé l'affaire : le logo soumis par la section ivoirienne est dorénavant le logo officiel du RAPP. Sous le logo se trouve une explication fournie par la section ivoirienne de tous les éléments qui y figurent et leur sens :



### ***La Carte de l'Afrique***

La carte de l'Afrique pour exprimer qu'il s'agit d'un réseau des personnels parlementaires africains.

### ***Les Arcs de cercles***

Les arcs de cercle symbolisent les hémicycles des différents parlements.

### ***Le Bâti d'un hémicycle***

Elle symbolise la maison du peuple. C'est le parlement. L'expression du pouvoir du peuple.

Ce bâti éclaire toute l'Afrique par une lumière. C'est l'expression d'une l'Afrique qui sort de l'obscurité de l'analphabétisme, des guerres, des coups d'états, de la famine, pour s'élever au plus haut niveau des débats d'idées novatrices qui l'a font avancer.

### ***La Couleur bleu***

Le bleu apaise, calme profondément. En tant que symbole de l'eau, qui nettoie, nourrit et rafraîchit, il transforme les substances en les dissolvant. Le Bleu comme l'eau sert à sanctifier et à consacrer la vie.

Pour les personnels des parlements, le bleu est l'expression de la sérénité dans le travail afin de mettre à la disposition des parlementaires, des outils pour les aider à mieux appréhender les besoins du peuple. Le Bleu est le Symbole de la communication, de la créativité et de l'immortalité. Les personnels des parlements assurent la pérennité des institutions parlementaires. Ils doivent s'adapter aux exigences nouvelles pour leur développement harmonieux.

### ***Les Premières lettres en Rouge***

Le rouge reste le symbole du feu et du pouvoir. C'est l'expression du pouvoir qu'ont les parlements Africains dans leurs pays respectif.

*La Section Ivoirienne du RAPP  
Présenté et adopté à la 4<sup>e</sup> Assemblée Générale du RAPP*

# ACTUALITES DES INSTITUTIONS MEMBRES

## Échange Législatif et Voyage d'études au Niger et au Sénégal « Représenter la Diversité »

La NCSL, avec le soutien du Département d'Etat américain, a facilité un échange législatif / voyage d'études pour les membres et le personnel des législatures américaines au Niger et au Sénégal. M. le Sénateur Steven Rauschenberger, du Sénat de l'Etat d'Illinois et aussi le Président de NCSL, Mme Majken Ryherd, Chef de Cabinet pour le Président de la Chambre des Représentants dans l'Etat de Washington, et Mme Jacqueline Donaldson, Analyste Fiscale du Sénat de l'Etat de New York ont représenté les perspectives de plusieurs modèles de législature aux USA. Le thème du voyage portait sur la diversité, c'est-à-dire, comment les systèmes parlementaires encouragent la participation des divers groupes dans la société - les groupes ethniques, religieux, économiques, etc. - et aussi les systèmes d'interaction des membres des parlements et du personnel avec les électeurs, la presse, et le public en général.

La première étape du voyage fut Niamey au Niger où notre délégation a été bien accueillie par les membres et le personnel du parlement. Entre autres sujets de discussion au cours de cette étape figuraient les challenges et les succès des collaborations avec la presse, l'infrastructure nécessaire pour soutenir les commissions, et la nécessité de savoir et d'apaiser les besoins des groupes d'intérêt. Il était intéressant de constater qu'au Niger pour assurer la représentation des groupes ethniques, il y a un



*Les Participants du Voyage au Musée National du Niger*

siège garanti pour chaque groupe ethnique et aussi un pourcentage des sièges au parlement réservés aux femmes. Tout parti politique ne se conformant pas à ces règlements ne peut pas participer aux élections. Donc, c'est sûr que chaque groupe ethnique aura une voix dans les parlements. Pourtant une fois qu'ils sont élus, ces membres des parlements sont aussi obligés de considérer l'intérêt du pays entier, pas seulement d'un groupe ethnique ni d'une région géographique.

Le séjour à Niamey nous avait permis en outre de participer à plusieurs réunions avec les leaders religieux (musulmans et chrétiens) et de faire un tour des sites religieux et des musées historiques. Cette étape fut très riche pour nous.

Au Sénégal, l'hospitalité et l'accueil étaient également très généreux et gentils de la part du Parlement et des ONGs de la région. L'opportunité nous a été donnée d'assister à plusieurs sessions formatrices sur les histoires des groupes ethniques au

Sénégal et de visiter l'île de Gorée pour bien connaître l'histoire unique des passages des esclaves par la "porte de non retour." Aussi nous avons discuté les systèmes parlementaires et législatifs avec plusieurs organisations non gouvernementales et religieuses.

Avec les membres du parlement et le personnel, la discussion a porté sur les obstacles qui empêchent la nette séparation entre le parlement et la branche exécutive et comment le système sénégalais se compare -ou non- avec les différents systèmes législatifs aux USA. Dans la même lancée, des discussions ont été engagées autour de la nécessité au sein de tous corps législatifs en Afrique et dans les Etats fédérés des USA de mettre en place des structures de support des staffs professionnels des parlements. Ce qui implique l'accès aux sources de renseignements adéquats pour évaluer des projets de loi, susciter une presse dynamique, et diversifier les moyens de communication pour une large diffusion du travail des activités du parlement et de ses membres à tous leurs mandats.

*Mme Majken RYHERD  
Chef de Cabinet pour le Président de la Chambre des  
Représentants dans l'Etat de Washington*

## L'Administration Parlementaire Africaine: Réalité et Perspectives

La consolidation des bases de la démocratie, l'élargissement de la marge des libertés générales et le soutien du rôle des institutions représentatives deviennent une préoccupation commune pour les pays africains qui sont parfaitement conscients de la nécessité de suivre les mutations et les évolutions d'envergure que connaît actuellement le monde. Ce qui veut dire que l'interaction avec les défis de la mondialisation devrait s'opérer positivement et que toute réforme, toutefois provenant de l'intérieur et respectant les spécificités régionales et nationales, est appelée à s'harmoniser avec les valeurs humaines et universelles auxquelles tous s'y attachent.

Dans cet esprit, les parlements africains ont choisi de s'organiser à même d'être apte à traduire l'action démocratique qui respecte le pluralisme et permet à tous les courants politiques, sociaux et culturels de s'exprimer en toute sincérité. En outre, ces parlements ont décidé de se doter de mécanismes pour encadrer et dynamiser leurs activités, en priorité, l'administration parlementaire.

Si on procède à l'observation des conditions de cette administration et à l'écoute de ceux qui y travaillent, on remarque que l'ambition ne cesse d'augmenter et, par contre, ce qui a été effectivement réalisé demeure limité.

(continué à la page suivante)

# ACTUALITES DES INSTITUTIONS MEMBRES

(continué de la page 5)

Nos faibles ressources font défaut au rôle essentiel de cette administration qu'est l'encadrement de l'action des parlementaires en premier lieu.

Chaque fois que l'administration répond favorablement aux exigences de l'action parlementaire, le rendement des parlementaires est amélioré, la démocratie est animée de manière à ce que le parlement contribue efficacement à la prise de décision. Durant mes deux visites aux Etats-Unis, j'ai pu examiner les méthodes de travaux pratiquées au Congrès et aux Institutions Législatives des Etats. Force est de dire que l'administration parlementaire est parfaitement formée à activer l'action parlementaire.

Je sais que, dans ce cadre, la comparaison est difficile à tenir. Cependant, lorsque je parle d'ambition, je me dois d'évoquer les différentes expériences, entre autres, l'expérience américaine que je considère réussie et peut être perçue comme un modèle. L'administration parlementaire aux Etats-Unis stimule les initiatives et les propositions soit au niveau de la législation qu'au niveau règlement des questions et des dossiers.

Il est à remarquer que la production législative américaine est due aux initiatives des parlementaires à hauteur d'environ 100%, inversement aux pays africains dont toutes les initiatives découlent du gouvernement. Celles des parlementaires sont presque inexistantes, sauf dans la présentation des amendements sur les textes avancés par le gouvernement susceptibles d'être acceptés ou non.

En ce qui concerne l'administration parlementaire africaine, la réalité nous reflète ces trois évidences :

- Sa rentabilité est inefficace vu que les parlements reposent sur les initiatives gouvernementales régissant son activité.
- Son ouverture insuffisante sur les programmes de formation continue dont l'origine peut être de l'intérieur comme de l'extérieur.
- Son influence par l'environnement politique et socio-économique qui règne dans certains pays et qui cerne l'action parlementaire. De ce fait, l'administration parlementaire se contente uniquement de son rôle administratif.

Cette réalité impose au RAPP d'instaurer un programme de travail commun entre ses membres dont l'objectif sera de qualifier l'administration parlementaire dans les pays africains via l'organisation de stages et de débats de formation. Ce faisant, les participants auront à s'échanger les idées et les expériences et, en même temps, s'ouvrir sur d'autres expériences en dehors du continent.

Ce programme de travail commun devrait intéresser les fonctionnaires de tous les parlements africains, ce qui suppose l'élargissement du champ du RAPP au-delà d'un groupe restreint de pays parlant la langue française comme c'est le cas aujourd'hui. Autrement dit, planifier pour l'Afrique doit être pensé en considération de toutes les régions du continent.

Ce n'est point une approche critique. Au contraire, c'est une vision ambitieuse de ce que doit être les parlements africains au regard de l'organisation, de l'encadrement et du perfectionnement du travail. Par conséquent, elles seront aptes à consolider la démocratie et renforcer les mécanismes nécessaires. Les fortes institutions représentatives seront le socle de la forte démocratie dont a réellement besoin notre continent.

Cette vision peut être une base de réflexion pour établir le projet du programme de travail commun auquel nous contribuerons tous. Le RAPP compte aujourd'hui une élite de cadres et d'organismes administratifs instruits qui leurs responsabilités au sein de leurs parlements, les qualifient à piloter toute opération de modernisation.

Je crois que le bureau exécutif du RAPP devrait débattre de cette proposition et l'intégrer dans le projet de l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale, vu son importance capitale.

## RAPP-INFO

*est à la porte !*

Le premier bulletin pour les personnels parlementaires publié en Afrique est actuellement en voie de publication.

Inscrivez-vous dans ce processus historique en soumettant un article pour la 1<sup>ère</sup> publication !

Pour ce faire, contacter M. Antoine FAYE du Parlement sénégalais, Président de la Commission de Communication, par fax au (+221) 823 94 02 ou par email au [antoinefaye@hotmail.com](mailto:antoinefaye@hotmail.com)

M. Abdelghani EL KASMI

Vice-président du RAPP

Chef de Cabinet, Chambre des Conseillers du Maroc

## COMITE DE LA REDACTION

**Directeur de la publication**  
Calvin  
RANDRIAMAHAFANJARY

**Rédacteur en Chef**  
Jean Tamba KAGBADOULO

**Conseiller de la Rédaction**  
Jeremy MEADOWS  
444 North Capitol Street NW,  
#515  
Washington, DC 20001 USA  
fax : 202 737-1069  
[rapp@ncsl.org](mailto:rapp@ncsl.org)